

Nom du porteur :

Nom du projet :


Nom de l'action :



Libellé	O/N	Commentaire
Dépôt du dossier dans les délais		7 février minuit
Complétude du dossier		CF liste des pièces de l'appel à projets
Public cible : des personnes âgées de 60 ans et plus résidant en EHPAD		
Réelle action de ralentissement de la perte d'autonomie en direction des résidents		Formulation en une phrase de l'objectif de prévention. Rappel de la définition d'une action de prévention : action visant à informer, à sensibiliser ou à modifier des comportements individuels en vue d'éviter, de limiter ou de retarder la perte d'autonomie.
Répond clairement à l'une des 7 thématiques listées dans l'appel à projets de la prévention de la perte d'autonomie		1. Activité physique, prévention des chutes, équilibre 2. Alimentation et nutrition 3. Mémoire, vitalité et stimulation cognitive 4. Épanouissement personnel, promotion du bien être et du lien social, estime de soi 5. Numérique 6. Prévention de la dépression 7. Déficience sensorielle
Projet non terminé au moment du dépôt – répond au calendrier de déroulement des actions		Action se déroulant du 1er juin 2021 au 31 décembre 2022
Financement sollicité pour un projet spécifique et pas sur du fonctionnement de la structure porteuse		
Financement sollicité ne porte pas seulement sur des dépenses d'investissement		Une dépense d'investissement fait l'objet d'un amortissement comptable.



Type de critère	LIBELLE	Notation	Pondération	Note finale	Commentaire
1-Stratégie et pertinence	Caractère novateur ou complémentaire du projet proposé		1		Un projet déjà financé mais redéposé sur un nouveau territoire est accepté
	Réponse à un besoin clairement identifié et étayé		2		
	Si renouvellement de projet, quelle est la nouveauté dans le projet ?		1		
	Objectifs clairement définis et SMART (spécifiques, mesurables, atteignables, réaliste, avec la bonne temporalité)		3		
	Maturité du projet et partenariats avérés et justifiés, si recours à une structure extérieure pour la mise en œuvre de l'action		1		
	Localisation du projet / nombre d'établissements concernés		1		
	Expérience de la structure (actions de prévention déjà menées au préalable)		1		
	Implication des bénéficiaires dans la conception et la mise en œuvre		1		
2-Modalités de déroulement du projet	Description détaillée des actions et de la méthodologie de mise en œuvre		2		
	Adéquation/pertinence entre action proposée et public visé		1		
	Nbre d'actions et de bénéficiaires réalistes et atteignables		1		Prendre en compte les résultats/bilans des actions précédentes pour les actions déjà mise en œuvre par ce porteur
	Pertinence et suffisance des moyens techniques permettant la réalisation de l'action		1		
	Pertinence et suffisance des moyens humains		1		
	Périodicité/fréquence des actions cohérentes par rapport au public et aux objectifs		1		
	Compétence des intervenants pour mettre en œuvre l'action		2		CV ou compétences des intervenants détaillées
	Stratégie et outils de communication		1		Les modalités de communication sont explicitées et pertinentes notamment à destination des familles, de l'extérieur...
3-Budget	Caractère raisonnable des coûts notamment par rapport au nombre de bénéficiaires		2		
	Les frais de coordination et de gestion administrative (frais de personnel administratif) ne dépassent pas 15 % du coût total du projet		1		
	Les frais généraux (hors communication liée au projet) ne dépassent pas 5 % du coût total du projet.		1		Dans les frais généraux sont inclus : le loyer, les assurances, les honoraires (rémunération de l'expert-comptable, de juristes), les rémunérations indirectes (homme d'entretien...) ainsi que les frais de fonctionnements (électricité, gaz, taxes municipales...), les frais d'entretien et de réparation des locaux et du matériel etc.
	Justification du budget		2		Les devis du coût des intervenants ou les fiches de paie sont fournis.
4-Suivi et Impact	Modalités de suivi des participants		2		Des évaluations sont elles prévues aux temps T0 (début du projet), T1 (fin du projet), T2 (3 mois après la fin du projet) et les modalités de réalisation détaillées.
	Définition d'indicateurs d'impact de l'action sur le maintien de l'autonomie des participants		1		
TOTAL		0		0	
Pourcentage de points attribué l'action				0	

	Mon projet répond à ce critère	La réponse à ce critère est écrite et expliquée dans mon dossier
Mon projet est une action collective à destination des personnes âgées de 60 ans et plus résidant en EHPAD		
Mon projet répond à un besoin clairement identifié		
Les objectifs de mon action sont une réponse efficace au ralentissement de la perte d'autonomie des résidents des EHPAD		
Les objectifs de mon action sont précis, réalistes, mesurables et cohérents avec les modalités de l'action		
Mon projet vise la pérennité : continuité dans le temps, effets durables sur les participants, stabilité économique		
Mon action est accessible financièrement		
L'accès à mon action est facilité par la communication prévue		
Ma structure et les personnes qui interviennent dans mon action sont compétentes à agir sur cette problématique et sur ce public		
Une méthodologie d'évaluation est prévue et elle permet l'amélioration de l'action et la mesure de son efficacité		
Ma structure et les personnes qui interviennent dans mon action coopèrent activement avec les acteurs locaux		
Les moyens financiers et humains sont cohérents avec les réalisations prévues et raisonnables		
Des moyens financiers complémentaires sont recherchés pour rendre mon projet réalisable en dehors du soutien de la Conférence des Financeurs		